

**N° 7184<sup>30</sup>****CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2017-2018

**PROJET DE LOI**

**portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et mise en œuvre du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), portant modification du Code du travail et de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat**

\* \* \*

**DEUXIEME AVIS COMPLEMENTAIRE DE LA  
COMMISSION CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME****DEPECHE DU PRESIDENT  
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME  
AU MINISTRE DES COMMUNICATIONS ET DES MEDIAS**

(15.6.2018)

Monsieur le Ministre,

En référence à votre courrier du 18 mai 2018, par lequel vous soumettez à l'avis de la Commission consultative des Droits de l'Homme (CCDH) le projet d'amendements gouvernementaux au projet de loi 7184 portant création de la Commission nationale pour la protection des données (...), je vous informe que la CCDH marque son accord avec les amendements proposés. Pour le surplus, la CCDH renvoie aux observations présentées dans ses avis 04/2018 (doc. parl. 7184/6) et 07/2018 (doc. parl. 7184/24).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

*Pour le président,  
Fabienne ROSSLER  
Secrétaire générale*

*Commission consultative des Droits de l'Homme  
du Grand-Duché de Luxembourg*

